

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Nouvelles

Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet/août) – Dépôt : 6180 Courcelles
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre
Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy
Tél. : 071 30 39 12
Fax : 071 30 58 30
E-mail : robert.tangre@gmail.com
Banque : BE17 0682 0138 1121

Nouvelles

n° 230 – Janvier 2020

Histoire

L'intendance des partisans armés.

Il y a 60 ans, Rosa Parks refusait de céder sa place dans le bus

Société

En finir avec l'impunité des multinationales

Du statut de «maître» à celui de «prof» : quelle légitimité pour celui qui enseigne

Une pénurie de nickel menace la voiture électrique

Les Belges seront désormais taxés s'ils ont trop d'épargne en cash !

Un rapport pointe les pratiques d'Amazon

International.

Le lithium, cette ressource naturelle qui rend fous les Occidentaux, a provoqué la chute d'Evo Morales

Libres propos

9. November, das ende der mauern ?

Le 9 novembre, la fin des murs ?

Donald Trump, le droit international ? C'est què ?

Le réchauffement climatique en question.

Nos activités en février 2020



Bonne année
2020!

L'INTENDANCE DES PARTISANS ARMÉS.



Maison communale de Courcelles

A-t-on jamais imaginé les difficultés qui assaillaient les partisans en ce qui concerne leur subsistance ? La plupart de ces hommes avaient quitté leur travail et ne pouvaient plus se présenter nulle part pour la triste raison qu'ils étaient recherchés par la gestapo toujours très active. Personne ne pouvait ni n'osait les embaucher s'ils n'étaient pas possesseurs de papiers bien en règle et le plus souvent, l'obtention de ces documents dépendait d'organismes patronnés par l'ennemi. Dès lors, le fait d'y avoir recours équivalait à la reddition.

Ainsi la vie des partisans était un interminable souci. Cachés durant la journée, dans l'action pendant la nuit, sans ressource, rayés des listes communales et privés de cartes de rationnement, ils devaient pourtant se nourrir, se loger et sacrifier à d'autres dépenses aussi nécessaires qu'imprévues.

D'autre part, ils avaient perdu contact avec le groupe qui les pourvoyait, parcimonieusement d'ailleurs, en munitions parachutées. Les Allemands resserraient leur surveillance vis-à-vis des dépôts établis dans les charbonnages, les carrières et autres exploitations.

Les règlements plus sévères que jamais empêchèrent toute fuite par l'intermédiaire des ouvriers. Les partisans durent s'entendre avec des travailleurs occupés dans les fabriques d'armes. Hélas, on n'avait pas toujours affaire à de bons patriotes et on vit des hommes vendre à prix d'or un pistolet, une livre de poudre ou une boîte de cartouches dérobée à l'ennemi. Singulière mentalité : monnayer les armes que réclamait un défenseur. Vil instinct de marchand de canons, dégradation morale, signe de notre temps et pouvant se résumer par ce mot : l'appât du gain. Quoiqu'il en fut, les partisans devaient se soumettre aux exigences de ces trafiquants méprisables.

N'oublions pas non plus que, bien souvent, les hommes devaient se déplacer sur de longues distances. Il leur fallait emprunter le tramway ou le chemin de fer. Encore des dépenses qui grevaient lourdement le budget de nos braves.

Un organisme de solidarité avait été créé. Les dons recueillis péniblement soulageaient quelque peu l'indigence de l'armée sans uniformes mais ne permettaient pas un développement des groupes, un redoublement d'activité correspondant aux désirs des chefs responsables.

Et puis de graves complications surgirent. Les arrestations et aussi, hélas, les exécutions de résistants vinrent augmenter les charges pesant déjà lourdement sur les moyens dont disposaient nos hommes. Des femmes, des enfants étaient dans le besoin. Il fallait les secourir. Mais comment ? Une indemnité de six cents francs par mois avait été versée jusqu'alors à nos ménages de braves gens.

Mais les appels devenaient plus fréquents, plus poignants aussi et les possibilités se réduisaient plutôt que de s'élargir. Cette situation ne pouvait durer. A bout d'expédients, les chefs de groupes envisagèrent leur dernière chance : obtenir, bon gré mal gré, l'apport de puissants organismes, banques, bureaux de postes, etc. Inutile de solliciter un emprunt encore moins un don d'importance. Puisque le sort de la communauté était en jeu, on effectuerait donc un coup de main contre les coffres dont la même communauté était titulaire. Devant la perspective d'une attaque de ce genre, les partisans se récrièrent. Il leur semblait être appelé à participer à un cambriolage et nul ne souriait à l'idée de tremper dans l'affaire.

Donner sa peau, ça va mais courir le risque d'être pris pour un vulgaire voleur n'était guère réjouissant. Etre pris à déboulonner un rail valait douze balles dans la peau, se faire pincer en train de dépouiller une banque rapportait peut-être un mois de prison. Et tous optaient d'un meilleur cœur pour la première opération. Mais les chefs, en développant nombre d'arguments parvinrent à convaincre les hommes de la nécessité absolue dans laquelle les corps des partisans armés se trouvaient. Il n'y avait pas à choisir. Les partisans se rangèrent, prêts à tout sacrifier. Puisqu'il fallait courir un risque nouveau, eh bien, tant pis ! Non seulement, ils exposaient leur vie mais on leur demandait de risquer leur honneur. Disciplinés, ils acceptèrent leur mission et refoulèrent leur répugnance.

Restait à choisir l'établissement qui serait mis à contribution. Sachant que le commerce de timbres

Nouvelles

de rationnement se pratiquait à grande échelle, les partisans orientèrent leurs recherches dans ce sens. Leurs prospections furent couronnées de succès. Ils apprirent qu'une bande spécialisée dans l'écoulement des timbres opérait à Bruxelles. Un homme poussa ses démarches dans la capitale, s'introduisit dans le milieu en question et revint encouragé d'une promesse d'achat pour tous les timbres qu'ils pourraient se procurer. On allait donc tenter de rafler quelque part une collection de ces vignettes si précieuses à l'époque.

Cette première réquisition semblerait moins répréhensible au public et moins amère aux partisans que l'attaque d'un office privé mais où l'affaire serait-elle réalisable sans trop de difficultés ?

Nous étions en septembre 42 ? Un jeudi, il fut annoncé que la distribution des timbres aurait lieu à Courcelles à partir du lundi suivant. Quatre jours devaient être consacrés à ce travail.

Quelques-uns de nos hommes connaissaient parfaitement la localité ainsi que les maîtres de l'hôtel de ville où la distribution devait avoir lieu. Un complément d'enquête vint apporter de nouvelles précisions. Les timbres étaient serrés dans un coffre-fort à l'intérieur du bureau de police. Ils étaient donc sous bonne garde mais durant la nuit, la surveillance se relâchait et deux agents seulement restaient de planton au bureau.



Timbres de ravitaillement

Maîtriser deux agents, passe encore mais forcer un coffre-fort dont on ne connaît pas le secret ? Néanmoins les partisans ne renoncèrent pas à leur projet. La présence des gardiens ne les tracassait pas. Ils s'attachèrent entièrement à étudier la façon de venir à bout du coffre blindé. Un outillage approprié, voilà ce qu'il fallait d'abord se procurer. Des camarades occupés aux ateliers de la Providence, ceux-là même

qui avaient participé à la fabrication de la bombe du 22 juin, furent sollicités. Un assortiment de pinces, de leviers, de burins et de ciseaux furent en partie confectionnés, en partie dérobés et remis aux partisans.

Mais ces instruments, d'un usage commun ne suffiraient pas pour fracturer une pièce aussi robuste qu'un coffre-fort. Il s'agissait donc de mettre la main sur un matériel plus efficace. Comme on ne pouvait songer au transport d'un chalumeau et de bonbonnes, on se mit en quête d'une foreuse électrique munie de mèches capables d'attaquer l'acier le plus dur. Impossible de se procurer cette machine dans un atelier. L'inventaire de l'outillage de ce genre était effectué chaque jour et les engins sérieusement contrôlés. Le samedi soir, deux hommes furent dépêchés à Bruxelles. Hébergés par de dévoués camarades, ils attendirent la matinée du dimanche pour se mettre en campagne.



Gare de Courcelles-Motte

Visitant une à une toutes les échoppes du Vieux Marché, questionnant les vendeurs et fouillant tout le bric-à-brac, ils tombèrent enfin sur un brocanteur paraissant disposer du matériel recherché. Tout d'abord, l'homme dévisagea d'un regard soupçonneux les partisans qui ne sourcillèrent pas. Le marchand lui-même avait-il la conscience tranquille ? Le milieu dans lequel il trônait n'était-il pas des plus rassurants, néanmoins rendez-vous fut convenu pour le lendemain au domicile du brocanteur où les partisans devaient entrer en possession de l'appareil.

A l'heure fixée, un rude marchandage commença. L'homme ne tenait plus à vendre sa foreuse mais il consentait à la céder en location moyennant une caution de sept mille francs sur lesquels six mille francs seraient remis à la rentrée de l'instrument. Mais nos deux hommes possédaient en tout et pour tout six mille quatre cents francs. Après d'interminables discussions, le rapace accepta le marché et c'est avec un regard de travers qu'il remit aux partisans l'objet

Nouvelles

de leurs démarches.

Après quoi, les patriotes durent recourir une fois de plus au dévouement de leurs amis bruxellois. Il ne leur restait pas assez d'argent pour payer leurs billets de retour.

Vers onze heures du soir, trois hommes tapis contre une clôture près de la gare de Courcelles-Motte, attendaient l'arrivée du dernier train venant de Bruxelles. Avec un long retard, le convoi presque invisible s'amena à une allure modérée. Parmi les voyageurs quittant la gare et pressés de rentrer chez eux se trouvaient deux hommes qui hésitèrent un moment puis résolument, s'enfoncèrent dans l'ombre plus épaisse où les trois hommes se signalèrent à leur approche.

Les deux partisans apportant le matériel qu'ils venaient d'acquérir à Bruxelles reconnurent trois de leurs camarades. Ils arrivaient juste à temps pour accomplir l'attaque projetée... Malgré la fait que, les hommes décidèrent d'agir le soir même car le lendemain, l'affaire aurait été moins avantageuse par suite d'une seconde distribution de timbres.

Ancienne salle des fêtes de Courcelles

A onze heures trente, les cinq compagnons se mirent en route. Quinze minutes plus tard, ils arrivèrent sur la place du Trieu où un autre partisan les attendait. Ce dernier avait eu pour mission de surveiller les abords de l'hôtel de ville. Rien d'anormal ne s'était produit. Seuls, les deux agents de garde se trouvaient à l'intérieur de l'immeuble. A cette heure-là, sans doute étaient-ils en train de somnoler dans les fauteuils du bureau de police.

Presque minuit ... l'instant propice. Mais tout à coup, une patrouille déboucha de la rue de Marchienne obligeant les hommes à s'éclipser dans les encoignures. Allemands, gardes ruraux, agents de police ou gendarmes ? Poursuivant leur ronde, les inconnus passèrent à distance.

Le chemin était libre. Les six partisans en profitèrent pour s'approcher de l'hôtel de ville. L'un d'eux alla droit à un soupirail, passa le bras dans le vide d'un carreau brisé et fit jouer l'espagnolette. Puis, l'un après l'autre, les hommes se glissèrent par l'ouverture et sautèrent lestement sur le carrelage de la cave ... De brefs et rares éclairs des torches leur indiquaient le parcours à suivre et les obstacles à éviter pour gagner l'escalier... Avec mille précautions, s'éclairant le moins possible, se guidant en frôlant de leurs mains la muraille rêche et froide,



Nouvelles

ils avancèrent. A la queue leu-leu, ils montèrent l'escalier... débouchèrent derrière la scène de la salle des fêtes...

Une latte de plancher craqua légèrement. Oh ! quel bruit déplaisant, si menu mais si perçant aux oreilles de nos hommes !

Les masques ! On approchait du but : les torches furent enfouies au fond des poches et on sortit les revolvers. A quatre pattes les partisans entreprirent la traversée de la salle des fêtes. Ils tâtonnaient, se cognaient légèrement aux fauteuils avant de se traîner sur les genoux un pas plus loin. Un chuchotement, comme un souffle fut passé d'homme à homme. Les deux premiers du groupe se détachèrent, poursuivirent seuls leur avance. Les autres attendaient en se faisant tout petits, tout petits.

Au fond de la salle, les deux éclaireurs trouvèrent une porte qui s'ouvrait sur un couloir long et obscur. Un silence angoissant régnait dans tout l'édifice... et pourtant, deux hommes veillaient là dans le bureau et deux autres hommes s'approchaient avec de ruses de Sioux. Encore quelques minutes et l'affaire prendrait une autre allure !

L'un des partisans parcourut, seul, la distance qui séparait le bureau de la salle des fêtes. Son compagnon retourna en arrière chercher le reste du groupe. Le silence se fit plus impressionnant encore pour le patriote demeuré seul. Il s'était relevé, revolver au poing et, collé contre le mur, il ne quittait pas des yeux le point où il devinait la porte du bureau dans lequel ne se révélait pas la moindre trace de vie. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Pourtant, on ne s'était pas trompé. C'était bien là le bureau de police, là qu'un stupide coffre-fort couvrait les papiers desquels dépendait la subsistance des partisans armés.

Tout à sa méditation, l'homme ne prit point garde, tout d'abord au bruit de pas pressés éveillant tout à coup les échos de l'immense intérieur. Quand il en fut frappé, il crut à l'arrivée de ses camarades et il se dit qu'ils se déplaçaient bien rapidement et en négligeant toutes précautions. Il se retint de lancer un rappel à l'ordre mais, comme il se tournait dans la direction du bruit, un faisceau éblouissant lui inondait le visage.

Aveuglé, clignant des yeux il joua le tout pour le tout et, braquant son revolver, il cria : « Haut les mains ! ». La sommation se termina dans un hoquet car un coup violent en pleine poitrine jeta le partisan sur le sol. Mais il avait lancé la main en avant, happé l'assaillant

et il l'entraîna dans sa chute. C'était l'un des deux agents de garde que le hasard capricieux avait incité à sortir quelques secondes avant l'arrivée des partisans. Comme il venait reprendre son poste, le policier était tombé sur l'homme de faction. Nullement intimidé à la vue du revolver, il avait foncé tête baissée. Mais le voici qui se tordait et essayait de se dégager de l'étreinte.

De son côté, le partisan comprit qu'il avait affaire à forte partie. D'un coup de crosse de son G.P. appliqué sur la nuque sans trop de violence, il étourdit son assaillant puis, d'un coup de reins, il se remit sur pieds. Le deuxième agent alerté ouvrit la porte du bureau. Le partisan lui enfonça le canon de son arme au creux de l'estomac. Le drame se poursuivait dans l'obscurité à peine réduite par la clarté d'une veilleuse éclairant le bureau.

Mais les autres partisans considérant que tout ménagement était devenu inutile accouraient tumultueusement à la rescousse.

Malheureusement, le premier policier s'était rapidement remis de son léger étourdissement. Il avait rampé quelques mètres puis, brusquement, avait bondi, franchi la grande porte et il avait traversé la place en hurlant afin d'ameuter le quartier. Plus rapides, deux partisans l'avaient suivi tandis que les autres ligotaient leur prisonnier. Le fuyard fut rejoint après une course de cent cinquante mètres. On le força au silence et deux solides poignes le ramenèrent auprès de son camarade déjà réduit à l'impuissance. Par chance, ses appels n'avaient pas été entendus et après quelques minutes d'attente anxieuse, les partisans respirèrent.

Ligotés et bâillonnés de main de maître, les deux agents gardaient toute leur lucidité. En vérité, ceux-là n'étaient pas des lâches. Ils ne méprenaient pas la qualité des visiteurs nocturnes, voilà tout. Mais les partisans ne pouvaient tout de même pas dévoiler leur identité.

Deux hommes apportèrent l'outillage laissé en arrière. On s'aperçut alors que l'éclairage électrique faisait défaut dans le bureau. On demanda aux agents où se trouvait le tableau de contrôle afin d'y vérifier les fusibles. Les entêtés refusèrent de donner le renseignement.

Une première tentative d'ouvrir le coffre au moyen des pinces échoua lamentablement. Autant essayer de raser une montagne avec une carte à jouer. Sur un nouveau refus des agents et ne pouvant se disperser à la recherche du tableau, les partisans employèrent les

grands moyens. Ils arrachèrent quelques mètres de fil isolé composant l'installation électrique et procédèrent rapidement à une prise de courant dans la salle voisine.

Sous le regard narquois de leurs prisonniers, les partisans travaillaient. Au bout de trois quarts d'heure, ils réussirent à raccorder à la ligne ainsi créée la foreuse électrique qui devait avoir le dernier mot. Les deux policiers en étaient médusés. L'ingéniosité, le calme et l'audace de ces hommes leur paraissaient d'une classe éloignée de la vulgaire canaille.

Un ronronnement doux à l'oreille des partisans remplit la pièce. La pointe diamantine s'approcha du coffre. Le ronronnement s'intensifia et un crissement métallique lui fit chœur. La mèche avait mordu dans le blindage.

Les partisans rayonnaient. Ils viendraient à bout du coffre, ce n'était plus qu'une question de temps. Deux hommes travaillaient à la fois, les autres veillaient. Cela faisait trois équipes se relayant toutes les quatre minutes environ.

Après une heure d'efforts, les hommes eurent raison de la masse : le secret disloqué s'abandonna, ses griffes inutiles lâchèrent prise et sortirent des gâches. La porte blindée s'ouvrit silencieusement.

Les liasses de timbres étaient là, soigneusement empilées. Ni l'heure, ni le lieu n'étaient propices à l'inventaire. Aussi, les petites vignettes rouges artistiquement numérotées furent-elles entassées par centaines, par milliers dans une valise apportée à cet effet. Puis les partisans remballèrent leur outillage.

Les agents n'avaient pas fait un mouvement. Ils avaient perdu leur assurance du début. Toutefois, les recommandations qui leur furent faites ne parurent pas les toucher. D'ailleurs elles ne leur étaient destinées que pour la forme ; les prisonniers étant dans l'impossibilité eux-mêmes devraient attendre l'arrivée de leurs collègues avant de recouvrer la liberté de parole et de mouvement.

A trois heures du matin, les partisans se disposaient à quitter les lieux, ils enveloppèrent le bureau d'un dernier regard circulaire. Sur la table, une machine à écrire étalait ses touches blanches. Heurtée au passage, elle jeta un reflet argenté. Le rayon provoqué frappa-t-il l'esprit du partisan ? En tout cas, l'homme se dit que cette machine

servirait avantageusement à taper les ordres et les rapports de la résistance. Et la petite « Mercédès » fut arrachée à son triste milieu. Elle aussi avait pris le maquis.

Empruntant les chemins détournés, les ruelles, les entiers, les partisans lourdement chargés, épuisés par le travail extraordinaire qu'ils venaient



d'accomplir, transportèrent en lieu sûr leur butin de prix.

HISTOIRE

IL Y A 60 ANS, ROSA PARKS REFUSAIT DE CÉDER SA PLACE DANS LE BUS

En refusant de céder sa place dans le bus il y a soixante ans jour pour jour, l'Afro-Américaine déclenchait le mouvement de lutte pour les droits civiques. Retour sur l'histoire de celle qui a initié le combat contre la ségrégation raciale.

1er décembre 1955. Un après-midi banal en Alabama. Dans le bus, le chauffeur demande à Rosa Parks, 42 ans, de laisser sa place à un homme blanc pour aller se mettre au fond, dans la zone réservée aux Noirs. À l'époque, si un Blanc veut occuper les rangs du centre, c'est au Noir de se pousser, et Rosa Parks est fatiguée. Non pas physiquement mais moralement, de l'oppression que subissent alors quotidiennement les millions de Noirs des États du Sud des États-Unis. Elle dit non.

Née dans l'Alabama en 1913, Rosa Louise Mc Cauley est l'aînée des deux enfants d'un charpentier et d'une institutrice. Sa mère lui fait l'école à la maison jusqu'à ses onze ans. Puis elle suit un enseignement dans une

école fondée par des familles blanches du Nord pour les enfants noirs, qui sera brûlée à deux reprises par le Ku Klux Klan. Elle poursuit ses études à l'école normale d'instituteurs noirs de l'État d'Alabama. Chaque matin, elle se rend à pied dans sa classe - le bus scolaire est alors interdit aux enfants noirs. Le monde dans lequel grandit la petite-fille est pétri dans le racisme. Les lois Jim Crow imposent dans les États du Sud des États-Unis une stricte ségrégation entre Blancs et Noirs.

Elle se marie en 1932 avec Raymond Parks. Il travaille à l'antenne de Montgomery de l'association nationale pour la promotion des gens de couleur (NAACP), pour laquelle elle officiera comme secrétaire et responsable des jeunes après avoir obtenu son diplôme de fin d'études. En parallèle, elle gagne sa vie en tant que couturière. Rosa Parks est une femme honorable, simple, une militante. L'icône dont rêve alors la NAACP. Quelques mois plus tôt, en mars 1955, Claudette Colvin, 15 ans, membre active du groupe de jeunes de la NAACP, avait été expulsée d'un bus et arrêtée pour avoir refusé de céder sa place. La même histoire que Rosa Parks. Mais tandis que les militants s'organisent pour prendre sa défense, il s'avère que la jeune fille est enceinte. Pour la pieuse communauté, Claudette devient une icône bancal, facilement attaquable.



Ce sera donc le « non » de Rosa qui changera l'histoire. La police l'arrête. Elle est reconnue coupable, reçoit une amende de 15 dollars et fait appel. Le jour de son procès, le 5 décembre 1955, le mouvement de boycott

des bus de Montgomery débute pour réclamer la justice sociale. À sa tête, un jeune pasteur de 26 ans, Martin Luther King. Pendant 381 jours, des milliers de personnes refusent d'entrer dans un bus, se rendant au travail à pied, en partageant leurs voitures ou en taxi.

Le 13 novembre 1956, la Cour suprême vote la fin de la ségrégation raciale dans les bus municipaux. C'est une première victoire. Mais les violences et menaces racistes restent fréquentes en Alabama. Il faudra attendre 1964 pour que les lois Jim Crow soient abrogées par le Civil Rights Act, qui interdit toute forme de ségrégation. Dès 1957, le couple Parks déménage à Detroit. Là, Rosa rencontre le parlementaire John Conyers pour lequel elle travaillera jusqu'à sa retraite en 1988.

L'insoumise a continué sa lutte, notamment en participant à la marche de Selma à Montgomery, à la Million Man March en 1995 ou encore en manifestant pour la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Après la mort de son époux Raymond en 1977, Rosa Parks crée le Rosa and Raymond Parks Institute For Self-Development en 1987, dans le but d'encourager les jeunes à s'engager pour la communauté.

Elle est restée une des figures du militantisme pour les droits civiques, la justice sociale et la lutte contre le racisme. Son engagement a fait l'objet de maintes récompenses. En 1995, quarante ans après qu'elle ait refusé de se lever, le président Bill Clinton lui a remis la Médaille présidentielle de la liberté. Elle a également reçu la médaille d'or du Congrès, figure au National Women's Hall of Fame. En 2013, Barack Obama inaugure sa statue dans la galerie du Capitole qui célèbre les personnages majeurs de l'histoire de chacun des 51 États.

Rosa Parks s'est éteinte le 24 octobre 2005. Elle fut la première femme à reposer sous la rotonde du Capitole pendant deux jours afin que les hommages publics lui soient rendus. Alors que les billets de 20 dollars pourraient bientôt être décorés du visage d'une femme importante de l'histoire des États-Unis, son nom circule parmi les favorites, aux côtés d'Eleanor Roosevelt ou encore Shirley Chisholm, première femme afro-américaine à avoir été élue au Congrès en 1968.

Lucile Quillet

Extrait du figaro.fr – Madame

SOCIÉTÉ

EN FINIR AVEC L'IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES

Une opinion de Bruno Bauraind, chercheur au Gresea (Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative), et auteur avec Leïla Van Keirsbilck de : «Les multinationales en Belgique ; contre-rapport annuel».

Du 14 au 18 octobre s'est tenue à Genève une nouvelle session du Groupe Intergouvernemental des Nations Unies (OIEGWI) chargé de préparer un Traité international contraignant les entreprises multinationales à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Cette négociation multilatérale fait beaucoup moins de bruit que celle du CETA en 2016, lorsque poussé dans le dos par les ONG et les syndicats, le gouvernement wallon avait retardé la signature du Traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Il faut dire que ces accords bilatéraux transatlantiques touchent directement à la sécurité des consommateurs européens que nous sommes. Les droits de l'homme ou les dommages à l'environnement concernent de façon plus intense les pays du Sud de la planète.

En effet, depuis les années 1970 et le coup d'État financé par la multinationale américaine ITT

contre Salvador Allende au Chili, les initiatives des mouvements sociaux internationaux et de certains États du Sud visant à construire un encadrement juridique international contraignant pour les firmes se sont succédés

. Et systématiquement, les États-Unis et l'Europe s'y sont opposés, soucieux de protéger leurs champions nationaux de toute interférence des tribunaux. Si bien que la multinationale, actrice la plus puissante de la scène économique mondiale a un statut juridique flou !

Dès lors, les propositions de réglementation ont été dévoyées vers des déclarations de principe ou des engagements volontaires des firmes. En 50 ans, nous avons ainsi assisté à un processus de privatisation du droit tant par les entreprises que par les organisations de la «société civile», et à la création d'un marché de l'audit très lucratif. Pour quel résultat ? Le 23 avril 2013, au Bangladesh, le Rana Plaza s'effondrait sur plusieurs milliers de couturières qui confectionnaient des vêtements pour les grandes marques internationales. Quelques mois auparavant, le bâtiment avait été certifié «aux normes» par TÜV, leader mondial en la matière... Depuis Allende, nous assistons sur la scène internationale à une farce pitoyable qui voit par exemple une centaine d'entreprises responsables de 71% des émissions de gaz à effet de serre depuis 1988, adopter des codes de conduite volontaires en matière de développement durable !

Pourtant, le risque est grand de voir cette nouvelle tentative de réglementation des multinationales subir



le même sort que les précédentes. L'opposition des États-Unis et de l'Europe rend l'adoption future par l'Assemblée générale des Nations Unies d'un Traité «réellement» contraignant fortement hypothétique. Mais d'autres obstacles, plus structurels, doivent aussi être levés si nous voulons mettre fin à l'impunité des multinationales sur la scène internationale.



Vanguard®

VOILE D'OPACITÉ

Le premier obstacle réside dans l'absence de définition de ce qu'est une multinationale. Il n'est pas possible d'obliger un acteur à respecter des lois sans connaître son identité. Il s'agit d'une question politique qui, depuis 50 ans, permet aux grandes multinationales de s'entourer d'un voile d'opacité. Second obstacle : le périmètre de l'entreprise. Depuis les années 1980, le recours à la sous-traitance a fragmenté de façon croissante les entreprises. Si bien qu'au sein d'une multinationale, le management lui-même ne sait plus toujours très bien avec qui sa firme contracte. C'est pour cela que la France a adopté en 2017 une législation -le devoir de vigilance- obligeant les multinationales à prévenir les risques en matière de droits de l'homme et de sécurité dans leurs réseaux de sous-traitance.

Mais, cette loi est d'ores et déjà rendue quasi inopérante par la complexité et l'opacité des chaînes d'approvisionnement. Stabiliser le périmètre des multinationales est donc également une condition de leur réglementation. On ne pourra y arriver qu'en interdisant certains niveaux de sous-traitance, qui ne se justifient que par la baisse des coûts de production. Le troisième obstacle tient dans la méconnaissance par le grand public et la majorité du personnel politique du fonctionnement des fonds financiers, véritable lieu du pouvoir de la phase actuelle de mondialisation. Peut-on imaginer contraindre les plus grandes multinationales à respecter les droits de l'homme, sans réglementer d'abord l'activité de BlackRock ou de Vanguard Group qui sont actionnaires de la plupart de ces firmes ?

Enfin, dernier obstacle de taille, les entreprises multinationales tirent leur pouvoir d'un dogme : la compétitivité. C'est au nom de cette compétitivité que les États se livrent à une concurrence acharnée pour attirer l'investissement des multinationales en leur offrant tous les avantages juridiques ou fiscaux possibles. Pourtant, en Belgique, ce sont principalement

les entreprises publiques ou le secteur non marchand qui créent l'emploi. Le défi climatique comme la crise sociale que nous traversons nous contraignent à changer de logiciel. L'État n'a pas à être «compétitif», il doit par contre garantir le fonctionnement de la démocratie en encadrant l'initiative privée et en mettant fin à l'impunité des multinationales.

Extrait de « La Libre.be »

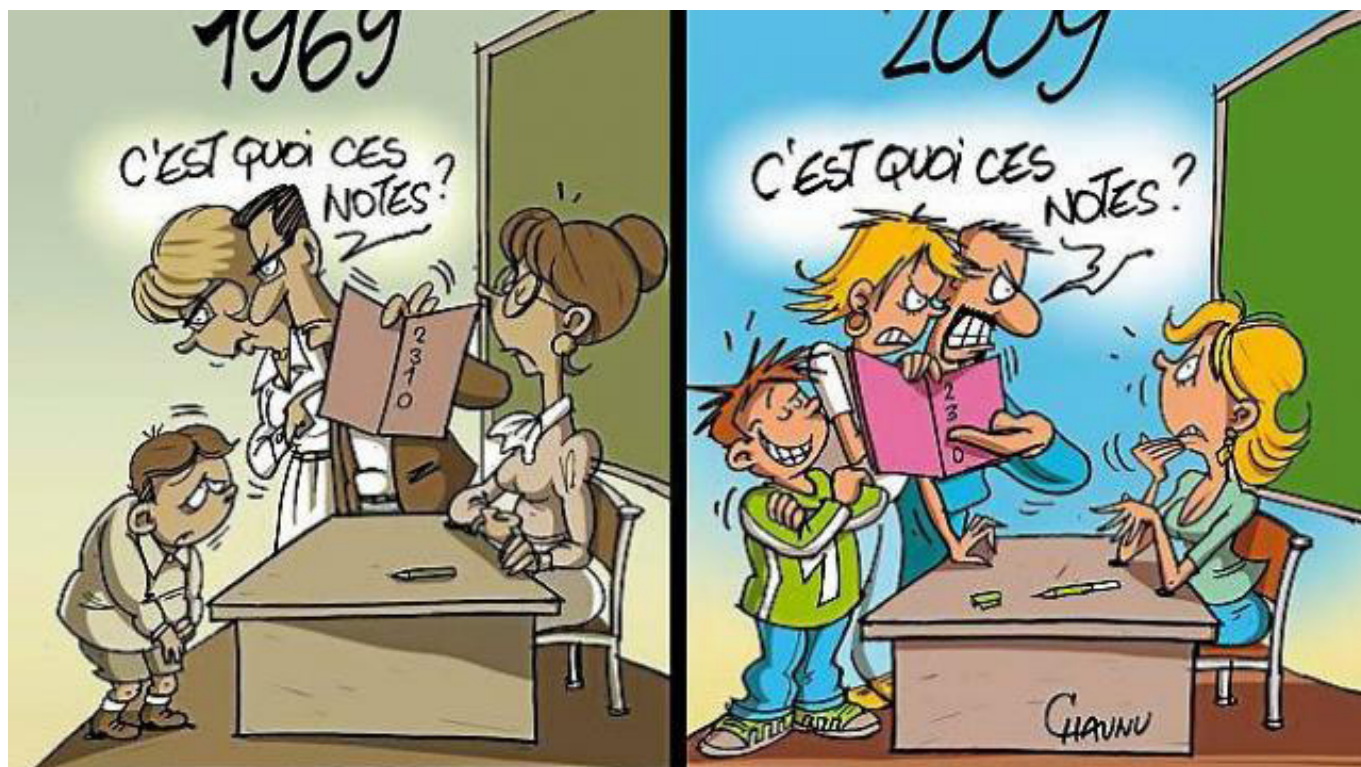
DU STATUT DE «MAÎTRE» À CELUI DE «PROF» : QUELLE LÉGITIMITÉ POUR CELUI QUI ENSEIGNE ?

Une chronique de Cécile Verbeeren, professeure de français en 6e technique de qualification dans une école d'Anderlecht.

Pour améliorer la qualité de notre enseignement, il serait grand temps d'arrêter de fustiger le métier d'enseignant.

Du statut de «maître» à celui de «prof», la façon même de nommer l'enseignant reflète le déclin de sa légitimité. Cette décadence semble s'être amorcée au fil des dernières décennies. Quelle légitimité a-t-il encore quand, finalement, tout le savoir est accessible au bout du pouce ? Quand, à force de certificats médicaux complaisants, on constate un taux d'absentéisme délirant ? Quelle légitimité devant l'arrogance des élèves, de surcroît, adolescents, qui prétendent tout savoir face à l'adulte ? Quand les parents, plutôt que de recadrer leurs enfants, les défendent bec et ongles face à toute forme d'incivilité scolaire ? Quand, prises entre le pouvoir organisateur, les circulaires, les décrets, les missions, les plans de pilotage... les directions des écoles n'ont plus le temps d'être aux côtés des enseignants ? Quand elles n'ont d'autre devoir que d'envoyer des notes de service austères à leur personnel pour s'assurer que telle ou telle nouvelle directive sera bien respectée ? Quelle légitimité quand les académiciens théorisent mais ne descendent pas ou peu sur le terrain pour voir ce qui s'y passe, accusant le professeur de beaucoup de maux ? Quelle légitimité quand certains mouvements prônent le «homeschooling», le «unschooling» voire la «non-éducation» ? Quelle légitimité face au relativisme des valeurs et des connaissances à transmettre ?

Lundi 4 novembre, retour des vacances d'automne, 8 h



20. Alex (prénom d'emprunt), élève de 5e secondaire : «Faut qu'on parle, votre rapport de discipline est arrivé pendant les vacances, heureusement mes parents n'étaient pas là. Ça s'fait pas, putain. Faut réfléchir avant d'envoyer des trucs comme ça [...] Moi, je travaille avec des jeunes en dehors de l'école, c'est pas comme ça qu'on fait. Vous vous prenez pour qui ?»

LUNDI 4 NOVEMBRE, 15 h 20, récré de l'après-midi, appel de la maman d'Alicia (prénom d'emprunt) : «Vous écrivez dans votre rapport qu'Alicia se montre régulièrement arrogante et méprisante vis-à-vis du professeur et de ses camarades de classe. Vous n'avez pas à faire une telle remarque à une adolescente. Moi aussi j'étais comme ça à son âge. Elle a bien le droit de s'affirmer. C'est à vous de vous adapter.»

LUNDI 4 NOVEMBRE, 10 h 05, récré. Anna (prénom d'emprunt) : «J'ai eu une retenue parce que j'ai soi-disant brossé, vous pouvez l'annuler car j'étais malade cette heure-là, j'ai un certificat médical.» (NB : Anna est arrivée en retard, devait aller faire un travail à l'étude mais ne s'y est pas présentée, elle était bien présente à l'école avant et après cette heure... malade ?)

LUNDI 4 NOVEMBRE, midi : note de service de la direction qui transmet un résumé de la dernière circulaire qui stipule que «les commentaires des professeurs dans les bulletins doivent désormais être rédigés de manière positive».

LUNDI 4 NOVEMBRE, 13 h 40 : un téléphone sonne en classe. Personne ne se «dénonce», l'éducateur intervient. Réaction des élèves : «Pourquoi les smartphones sont-ils interdits à l'école alors que ce qu'on y trouve est bien plus intéressant que ce qu'enseigne le professeur ?»



Cette perte voire absence de légitimité, bien plus qu'une certaine carence de l'autorité, empêche le professeur de mener à bien sa mission de transmission. Les valeurs qui l'ont poussé à choisir la voie de l'enseignement sont malmenées. La flamme qui l'anime chaque jour devant sa classe faiblit. La société, en délégitimant le professeur, en le raillant (les traits d'humour peu subtils et redondants sur le métier de prof, par exemple), le décourage et en dépeint une image négative qui est transmise aux jeunes générations. Or, ce stéréotype n'est pas loyal : une grande majorité des enseignants se bat quotidiennement. Il faut avoir un sacré tempérament pour (bien) faire ce métier. Si les parents, les élèves, les politiques et autres aiment à dénigrer le prof, sachez que de tous ces protagonistes, l'enseignant est loin d'être le plus plaintif.

Pour améliorer la qualité de notre enseignement, il serait grand temps d'arrêter de fustiger le métier d'enseignant et d'activement le valoriser dans toutes les sphères de la société. Par exemple, en reconnaissant que le ciment d'une société qui fonctionne, c'est l'éducation. Et que, partant, les profs remplissent une fonction essentielle.

Extrait de La Libre

UNE PÉNURIE DE NICKEL MENACE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Les grands constructeurs automobiles ont pris des risques considérables. Ils ont investi près de 200 milliards d'euros pour se doter de gammes de véhicules électriques sans réelle certitude sur leurs capacités à les vendre. Par ailleurs, ils ne sont même pas maîtres du composant essentiel des voitures électriques, les batteries. Ils sont contraints de les

acheter aux groupes chinois, japonais et sud-coréens qui en ont un quasi-monopole. L'Airbus européen de la batterie n'y changera rien avant un moment. Les fabricants de cellules de batteries lithium-ion se trouvent eux même à leur tour à la merci des ressources en matières premières, métaux et terres rares... Comme le sulfate de nickel.

Il s'agit d'une substance cristalline et scintillante tirée, comme son nom l'indique, du nickel. Elle est indispensable pour fabriquer les batteries lithium-ion dont les trois inventeurs viennent d'obtenir le prix Nobel de chimie. Les batteries lithium-ion à haute teneur en nickel ont de grandes qualités dont la stabilité à des températures élevées et la résistance à la surcharge.

Ce n'est pas pour rien si le constructeur de voitures électriques de luxe Tesla a augmenté la teneur en nickel de ses batteries et réduit celle en cobalt. Il a obtenu ainsi l'intensité en énergie la plus élevée de toutes les batteries de véhicules électriques. Le constructeur américain prévoit même d'éliminer complètement le cobalt. A condition qu'il puisse se procurer du nickel pour fabriquer avec son partenaire Panasonic des batteries Libres prposdans le désert du Nevada.

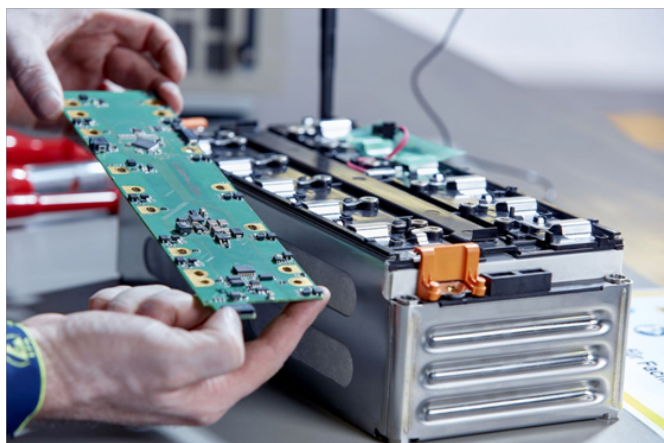
Des cours erratiques et peu d'investissements

Le nickel n'est pas un métal rare. Le problème, c'est qu'il a bénéficié de peu d'investissements au cours des dernières années avec des cours faibles et qu'il n'est extrait que dans un nombre assez limité d'endroits, notamment en Indonésie, premier producteur mondial, aux Philippines, en Nouvelle-Calédonie, en Russie, en Australie et au Canada.



Le sulfate de nickel pour les batteries ne représente qu'une petite fraction des ventes mondiales de nickel dont 70% est utilisé pour fabriquer l'acier inoxydable. Mais la demande va s'envoler. Les constructeurs automobiles doivent lancer plus de 200 nouveaux véhicules électriques d'ici à 2023, selon les estimations de AlixPartners. La banque UBS s'attend à ce que les batteries des véhicules électriques représentent dans les prochaines années 12% de la demande mondiale de nickel et même 20% d'ici 2030 contre 3% l'an dernier. En l'état actuel, l'offre de nickel sera insuffisante pour répondre à la demande. Pour UBS, le déficit entre la production et la demande atteindra déjà 144.000 tonnes l'an prochain. En dépit des réserves existantes, la banque Morgan Stanley annonce même une pénurie dès 2020.

Les prix devraient donc s'envoler. Le groupe britannique Wood Mackenzie prévoit un nickel en forte hausse à 28.000 dollars la tonne dans les deux ou trois prochaines années. Mais les cours du nickel sont particulièrement erratiques. Ils ont bondi d'environ 70% en 2019, pour atteindre 18.500 dollars la tonne métrique, en raison notamment de l'interdiction annoncée par l'Indonésie pour la fin de l'année de l'exportation de minerai. L'Indonésie aurait l'intention de réserver son nickel à ses propres projets de développement industriels.



Certains analystes échaudés restent pourtant prudents après le dernier krach du nickel. Déclenché par l'industrialisation de la Chine et l'explosion de la demande d'acier, les cours du nickel étaient passés rapidement de 10.000 à 50.000 dollars la tonne en 2007. Mais ils se sont effondrés ensuite quand les sidérurgistes chinois ont trouvé le moyen de remplacer, en partie, le nickel dans leurs processus de production.

La technologie des batteries est encore plus soumise aux innovations que la production d'acier. De nombreux analystes pensent que dans le domaine des batteries lithium-ion, en dépit des promesses et des annonces parfois tonitruantes, il n'y aura pas vraiment d'alternatives au nickel avant plusieurs années. Pour preuve, les investissements se multiplient pour augmenter les capacités de production minières, en Australie notamment. Mais il faut des années pour pouvoir exploiter de nouvelles mines.

Extrait de « Transition – Energies »

LES BELGES SERONT DÉSORMAIS TAXÉS S'ILS ONT TROP D'ÉPARGNE EN CASH !

En Belgique, un tabou financier vient de tomber ! Pour

la première fois de notre histoire, des dépôts bancaires de particuliers vont être taxés.

Dans un premier temps, cela concernera uniquement les personnes les plus riches car la mesure prise par la banque privée Puilaetco Dewaay vise ses clients qui ont au moins 5 millions d'euros sous forme liquide. Vous me direz que cela ne concerne pas tout le monde, mais comme vous le savez aussi, c'est le début, et après, comme toujours, les moins fortunés seront aussi concernés. D'ailleurs, les épargnants plus modestes, qui ont choisi de faire fructifier leur épargne via la banque on line Degiro, verront leurs dépôts de plus de 2.500 euros être taxés aussi à partir du 15 novembre ! Or, pour avoir 2.500 euros sur son compte, il ne faut pas être très riche non plus.

Soyons clairs, il s'agit là du début d'un mouvement. En Suisse, au Danemark et dans une centaine de banques en Allemagne, les dépôts des épargnants sont déjà taxés. Nous sommes donc arrivés dans un monde paradoxal puisque l'épargne, fruit de notre labeur, est aujourd'hui taxée ou le sera bientôt. Ne l'oublions que l'épargnant moyen n'est pas très gâté aujourd'hui s'il veut laisser dormir ses économies sur un livret d'épargne, il recevra au maximum 0,11% s'il ne touche pas à son argent pendant un an. Or 0,11%, c'est une misère, et comme je le répète, si vous enlevez l'inflation et les frais bancaires, l'épargnant moyen est aussi en taux négatif.

Question : pourquoi une banque privée (les autres vont suivre ne vous faites aucune illusion) fait-elle payer ses clients les plus riches lorsqu'ils laissent leur épargne sous forme de cash ? Simplement parce que la banque elle-même est taxée sur ses excédents de cash. Les banques belges déposent leur surplus en cash chaque soir auprès de la banque centrale européenne (BCE). Or, cette banque centrale leur impose depuis le 12 septembre dernier une pénalité de 0,50% sur ces excédents de cash. En d'autres mots, nos banques sont taxées de 0,50% sur leurs excédents de liquidités et elles veulent évidemment répercuter cette taxe sur leurs clients. Il faut dire qu'en 2018, cette pénalité a coûté 400 millions d'euros aux banques belges...

Jusqu'à présent, ces banques n'osaient pas franchir le pas et répercutaient cette taxe de 0,50% sur les grandes entreprises qui ont des comptes avec d'immenses sommes en cash. Le tabou étant les particuliers, les banques avaient peur de la réaction de leurs clients. Une banque privée vient de briser ce tabou uniquement pour des clients fortunés, mais les autres banques vont suivre, et sans doute pour des montants bien moindres... En fait, le discours des prochains mois sera simple, ou nous acceptons de



nous faire taxer sur notre épargne ou nous acceptons de ne pas l'être mais alors la banque nous demandera de placer nos économies en actions. En résumé, nous serons taxés si nous cherchons la sécurité (livrets) et nous ne serons pas taxés si nous prenons un risque (actions). C'est le résultat de la politique monétaire de la BCE...

Amid Faljaoui, directeur des magazines francophones de Roularta.

UN RAPPORT POINTE LES PRATIQUES D'AMAZON

Chiffre d'affaires dissimulé, bilan carbone «sous-évalué», politique sociale restrictive... Un rapport d'Attac France, des Amis de la Terre et du syndicat Solidaires révèle que l'entreprise Amazon a dissimulé 57% de son chiffre d'affaires réalisé en France et a largement «sous-évalué» son bilan carbone. Des accusations réfutées par le géant de la distribution.

Amazon a dissimulé 57% de son chiffre d'affaires réalisé en France en 2017, selon une enquête d'Attac France, des Amis de la Terre et du syndicat Solidaires que vous



révèle Franceinfo ce dimanche 24 novembre. D'après Attac, cette année-là, le chiffre d'affaires réel d'Amazon en France a été de l'ordre de 3,9 milliards d'euros, contre un chiffre d'affaires déclaré de 1,67 milliard d'euros. Selon les auteurs de l'enquête, en Europe, le pivot du système fiscal mis en place par l'entreprise repose sur des filiales installées au Luxembourg. En France, sur l'exercice 2015, Amazon continuait à facturer les trois quarts de ses services depuis d'autres pays, et la moitié en 2017, «selon des estimations prudentes», souligne l'enquête. Pour exemple, Amazon France paye à l'une des filiales luxembourgeoises de lourds droits pour utiliser la marque.

Autrement dit, Amazon se facturait ses propres services pour diminuer son résultat sur le sol français. Extrait du rapport L'enquête pointe également le bilan carbone «sous-évalué» de la multinationale. «Transport des colis, stockage de données, services de streaming, hébergement de millions de sites web par Amazon Web Services, traitement des déchets électroniques, artificialisation des sols, et fabrication des 15 milliards de produits vendus sur le site, le modèle économique d'Amazon génère de très lourds impacts environnementaux.» La multinationale s'est fixée un objectif de 100% d'énergies renouvelables en 2030. Mais selon le rapport, «l'objectif annoncé de 50 installations solaires d'ici à 2020 ne couvre que 6% des entrepôts d'Amazon et une fraction minime de l'empreinte carbone globale du groupe.» Le transport aérien, développé par Amazon aux États-Unis et en Europe pour assurer ses livraisons en 24 heures, est aussi pointé du doigt. «Réduire par deux les émissions du transport tout en augmentant les trajets en avion est impossible dans la période de 10 ans que la multinationale s'est prétendument fixée.»

Une «véritable bombe pour le climat»

Amazon est décrite comme une «machine à surproduction» qui a vendu en 2018 «15 milliards» de produits. «Son modèle économique repose principalement sur la croissance continue des ventes de produits», souligne l'étude. Un modèle qui pousse à une «surconsommation» et produit des quantités d'inventaires. Trois millions de produits neufs ont ainsi été détruits par Amazon en France en 2018. Amazon Web Services a aussi émis 55,8 millions de tonnes de gaz à effet de serre en 2018, soit l'équivalent des émissions du Portugal. Les centres informatiques d'Amazon sont, eux, une «véritable bombe pour le climat», selon le rapport. En 2018, les centres de données auraient consommé 198 TWh, soit 1% de l'électricité mondiale, plus que la consommation de la Thaïlande, la Pologne ou l'Égypte. «L'explosion du big data représente donc une réelle menace pour lutter efficacement contre le changement climatique.»



Le bilan des pratiques sociales d'Amazon ne sort pas non plus grandi de cette étude. Les auteurs donnent en exemple des salariés soumis à des rythmes de travail permettant la livraison de 10 millions de produits dès le lendemain de la commande, surveillés au quotidien par des dispositifs électroniques et des retours de leur encadrement. Ils dénoncent le recours massif aux travailleurs précaires, aux livreurs ubérisés, jusqu'à la mise en concurrence avec des robots dans les entrepôts. Le rapport confirme enfin le constat fait vendredi 22 novembre par le député LREM Mounir Mahjoubi. Pour un emploi créé par Amazon, deux emplois sont détruits dans les commerces de proximité.

Les auteurs du rapport demandent notamment qu'Amazon respecte le droit du travail et «applique la convention collective du commerce et de la distribution». Ils attendent que l'entreprise réduise «fortement son impact écologique» et soit contrainte de réduire les mises sur le marché de produits textiles et électroniques. Enfin, le rapport réclame que la multinationale soit «transparente sur les flux financiers et les relations entre ses filiales», et paie «sa juste part d'impôt».

Amazon réfute les accusations

«Nous réfutons ces informations trompeuses», répond Amazon. Le géant de la vente en ligne explique dans un communiqué s'acquitter «de l'ensemble des impôts et taxes exigibles en France et dans tous les pays où il est présent» et fait valoir qu'avec «plus de 9 300 emplois en CDI en France d'ici la fin de l'année» il est devenu «un employeur majeur». «Notre marketplace a permis de créer des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires au sein des petites et moyennes entreprises qui vendent sur notre site», argue la plateforme. Côté bilan carbone, Amazon assure être «engagé» et investir «dans le développement durable depuis des années au travers de programmes innovants tels que 'Déballer sans s'énervier' ou 'Expédier dans l'emballage d'origine', mais également notre réseau de parcs éoliens et solaires».

Extrait de Franceinfo, partenaire de la consultation «Agissons ensemble pour l'environnement» avec Make.org.

INTERNATIONAL

LE LITHIUM, CETTE RESSOURCE NATURELLE QUI REND FOUS LES OCCIDENTAUX, A PROVOQUÉ LA CHUTE D'EVO MORALES



La chute d'Evo Morales n'a pas été seulement politique. Le coup d'Etat qui a été l'origine de sa chute a aussi des explications géostratégiques. Evo Morales a eu le malheur d'avoir été le président indien d'une Bolivie extrêmement riche en ressources naturelles et détenant entre 50% et 70% des réserves mondiales du très précieux lithium, aussi appelé l'« or blanc », une matière première d'une importance primordiale pour la fabrication de batteries de téléphone, de voitures électroniques... Le tort de Morales a été sa volonté de réserver ses ressources naturelles pour son peuple au détriment des richissimes multinationales occidentales qui en raffolent

Derrière la chute d'Evo Morales, il y a une réalité que les Etats-Unis et les Occidentaux, principaux soutiens aux putschistes, ne veulent surtout pas évoquer : le lithium, un métal extrêmement important pour la fabrication de batteries de téléphones portables et de voitures électriques. Une semaine après la fuite d'Evo Morales contraint de s'exiler au Mexique par les forces de Luis Fernando Camacho, actuel homme fort du pays, le président bolivien continue de livrer des secrets.

En effet, après avoir révélé comment les Etats-Unis ont voulu le piéger pour l'emmener à Guantanamo, il a fait savoir dans une interview accordée au média mexicain, La Jornada, que le lithium, ce précieux métal qui suscite la convoitise des puissances occidentales, a été à l'origine de sa chute.

Dans l'interview, l'ex président bolivien a fait savoir que peu avant les élections présidentielles en Bolivie, Ivanka Trump s'était rendue dans la localité de Purmamarca, au nord est de l'Argentine, zone frontalière avec la Bolivie, une zone baptisée le triangle du lithium et qui regorge 75% de l'or blanc du monde.

L'ex président bolivien a reconnu dans cette interview que l'or blanc a, ces dernières années, suscité une véritable guerre entre les puissances occidentales en Bolivie. Des puissances occidentales qui ne veulent surtout pas entendre parler du projet de nationalisation du lithium par Evo Morales.

L'entreprise la plus affectée par cette nationalisation a été l'entreprise allemande, ACI Systems (ACISA) spécialisée dans le développement de l'énergie durable. ACISA qui était en concurrence avec des entreprises russes, canadiennes et chinoises, avait été choisie par la Bolivie il y a un an pour exploiter le lithium.

Les termes de l'accord avaient été révélés dans la presse. 51% de l'exploitation devait revenir à la Bolivie contre 49% pour l'entreprise allemande, d'après ElDeber.com, média bolivien. Toujours selon la même source, l'Allemagne devait investir 1 328 000 000 de dollars pour la construction de quatre usines qui permettraient l'élaboration de différents sous-produits ainsi que la fabrication de batteries. L'industrialisation de l'or blanc devait débuter en 2022.

Jusqu'ici tout allait bien. L'accord trouvé entre la Bolivie et l'entreprise allemande avait suscité l'enthousiasme des Allemands. « Ceci est un accord unique et historique entre la Bolivie et l'Allemagne et aussi du point de vue allemand envers les pays en voie de développement », se réjouissait l'expert German Muruchi.

Si les Allemands se félicitent de l'accord, ce n'est pas le cas des habitants de la localité de Potosi (où se trouvent les gisements de lithium) qui, pendant plusieurs jours, avaient manifesté demandant plus de retombées financières dans l'exploitation de l'or blanc, leur seule source de revenus. Les habitants exigeaient du gouvernement qu'il leur reverse 3% des bénéfices tel que prévu par la loi.

Face à la pression, Evo Morales finit par céder. Le 03 novembre, le contrat est résilié. Et comme par hasard, une semaine plus tard, le coup d'Etat



intervient. Déchu, Morales quitte le pouvoir et s'exile au Mexique pour échapper à la mort mais surtout pour éviter que le pays ne bascule dans une guerre civile.

Une semaine après les faits, l'ex président bolivien est sûr et certain que le lithium a joué un rôle clé dans le coup d'Etat. « Je suis sûr qu'il (le lithium) a joué un rôle important (dans le coup d'Etat, ndlr). Nous avions prévu d'inaugurer plusieurs usines pour définir le prix du lithium pour le monde entier. Et maintenant, je me suis rendu compte que certains pays industrialisés ne veulent pas de concurrence », a-t-il révélé dans une interview accordée à Rafael Correa, ex président d'Equateur.

Avec la chute de Morales, les Allemands espèrent prendre langue avec les nouveaux dirigeants boliviens pour mettre en marche un projet ambitieux qui, en tout cas, rapporterait à l'Allemagne des milliards de dollars tous les ans. « Nous sommes convaincus que notre projet de lithium continuera après une phase de pacification et de clarification politique », affirme l'ACISA.

Cheikh Dieng

Cheikh Tidiane DIENG est fondateur et rédacteur en chef du site www.lecourrier-du-soir.com.*

LIBRES PROPOS

9. NOVEMBER, DAS ENDE DER MAUERN ?

LE 9 NOVEMBRE, LA FIN DES MURS ?

Notre ami Freddy Guidé dont la maman est d'origine allemande rendait régulièrement visite à son oncle habitant la RDA. Il nous donne son avis sur le 30ème anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Cette année, les médias ne tarissent pas d'éloges à propos de la chute du Mur de Berlin que les Allemands de l'Ouest nommaient le mur de la honte (Die Mauer der Schande) abattu le 9 novembre 1989, la réunification de l'Allemagne et surtout la fin du communisme, peu de temps après. A noter que les Allemands de l'Est le nommaient le mur antifasciste (die antifaschistische Mauer). Enfin, on entrait dans un espace libre et des lendemains qui chantent. C'en était fini de la dictature soviétique. Monde libre ou dictature du consumérisme contre la dictature communiste ?

Réunification ou anschluss ? Car ce que l'on a appelé la réunification n'aura été qu'un vaste hold-up organisé de main de maître ! En



effet, du jour au lendemain, la Treuhandstalt littéralement Agence fiduciaire d'état créée par l'Etat de la RFA met main basse sur la RDA et a pour mission de privatiser les entreprises publiques. Transformer une économie planifiée en économie privée avec les conséquences que cela implique. A cette époque, l'Europe s'élargit peu à peu avant de devenir l'Union Européenne...

Dès lors on a vu essentiellement les Allemands de L'Ouest (les Wesiss) se ruant sur la RDA. Ce sont eux qui privatiseront à tour de bras, raflant au passage d'importantes subventions. Vont fleurir hôtels, centres commerciaux, appartements... On compte ainsi plus de 13 000 privatisations en 1994 et des centaines de milliers d'ouvriers allemands à la rue.

Au départ en 1989, lorsque l'on a ouvert certains points de passage vers Berlin Ouest, les habitants de Berlin Est se sont rendus à l'ouest dans leur Trabant pour faire des courses et puis rentrer chez eux. Ils avaient vu les conditions de vie des habitants de Berlin Ouest. Souhaitaient-ils vivre de cette façon ? les Allemands de l'Est voulaient vivre dans une RDA plus démocratique et socialiste mais pas être colonisés par les Allemands de L'Ouest qui les considéraient parfois avec condescendance voire avec mépris. Plus tard les Ossiss découvrirent pour la première fois de leur existence le chômage. Ce n'est pas ce qu'ils attendaient de la liberté ! Quand on apprend que l'AFD (parti d'extrême droite) est en nette progression, on peut se poser bien des questions...

Aujourd'hui, les Européens se gaussent d'avoir contribué à la chute du Mur de Berlin. Ils feignent oublier qu'ils en ont dressé ailleurs. C'est le cas de Victor Orban qui avait abattu une partie du rideau de fer pour permettre aux citoyens qui fuyaient la RDA de passer en Autriche afin de

rejoindre la RFA mais a érigé dernièrement une clôture pour empêcher sa Hongrie chrétienne d'être envahie par des hordes musulmanes.

L'Europe a elle aussi dressé une clôture de protection dans l'enclave espagnole à la pointe du Maroc à Cueta et empêcher les migrants africains de pénétrer en Europe.

Oui rétorquent les responsables politiques, Le Mur de Berlin empêchaient les gens de sortir tandis que ces clôtures empêchent de laisser entrer surtout...les pauvres !

Freddy Guidé

DONALD TRUMP, LE DROIT INTERNATIONAL ? C'EST QWÈ ?

C'est le secrétaire d'Etat, chargé des affaires étrangères des Etats-Unis, Mike Pompeo (pas Trump lui-même) qui l'a annoncé : Après avoir soigneusement étudié le dossier, les implantations israéliennes en Cisjordanie sont parfaitement légales. Notez au passage que l'on ne parle pas ici de colonies mais d'implantations, une tournure de langage qui en dit long. Il y a ainsi 650 000 implantés(?) colons(?) juifs dans ces territoires désormais légaux aux yeux de l'administration américaine.

Une gifle infligée aux Palestiniens qui s'ajoutent aux nombreuses autres. Pour faire belle figure auprès de Netanyahu, Trump a transféré l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem, fermé la représentation palestinienne à Washington, supprimé le programme d'aide humanitaire destiné aux Palestiniens. Faut-il voir dans l'attitude Donald Trump, l'influence grandissante de Jared Kushner, son beau-fils, héraut du sionisme. C'est lui qui est d'ailleurs à l'origine du transfert de l'ambassade des Etats-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem.



Où faut-il y voir un calcul politique pour s'assurer la bienveillance de son électorat évangéliste traditionnel ? Car selon les évangélistes le retour du messie est prévu lorsque les juifs règneront sur l'ensemble du territoire d'Israël. Ces allumés viennent d'ailleurs régulièrement à Tel-Aviv ou Jérusalem manifester leur soutien à l'État d'Israël.

Netanyahou est aux anges car selon la bible, la loi de référence de l'État d'Israël, un texte vieux de 3000 ans, les juifs sont issus de Judée Samarie (actuelle Cisjordanie). On devrait se méfier des auteurs qui n'ont commis qu'un seul best-seller... il est vrai que ce pavé évoque beaucoup de choses : prophètes, Dieu (à de nombreuses reprises), vieillards, meurtres, sexe, fornication... mais nulle par on ne parle de droit international (une invention des goyim) !

L'opposition démocrate s'est levée comme un seul homme. On voudrait détruire tout ce que Obama a mis en place que l'on ne s'y prendrait pas mieux. La sénatrice Elizabeth Warren, une des favorites en course pour l'investiture démocrate et farouche adversaire de Donald Trump, a twitté sévèrement : «Ces colonies ne violent pas seulement le droit international, elles rendent la paix plus difficile à réaliser.»

Mais ce qui demeure en travers de la gorge des Israéliens, c'est l'attitude de l'Union européenne. L'Union européenne a en effet réaffirmé sa condamnation de la politique de colonisation israélienne. «La position de l'Union européenne

sur la politique de colonisation israélienne dans le territoire palestinien occupé est claire et reste inchangée : toute activité de colonisation est illégale au regard du droit international et compromet la viabilité de la solution à deux Etats et les perspectives d'une paix durable, comme le réaffirme la résolution 2334 du Conseil de sécurité des Nations unies», a déclaré la cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini dans un communiqué à Bruxelles.

«L'Union européenne demande à Israël de mettre fin à toute activité de colonisation, conformément à ses obligations en tant que puissance occupante», a-t-elle ajouté. «L'Union européenne continuera de soutenir la reprise d'un processus constructif en vue d'une solution négociée prévoyant deux Etats, seul moyen réaliste et viable de réaliser les aspirations légitimes des deux parties», a-t-elle conclu.

Freddy Guidé

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN QUESTION.

Le quotidien le Soir vient de mener une enquête auprès des jeunes qui manifestent contre le réchauffement climatique. Le résultat est stupéfiant ! La plupart des sondés ne comprennent pas les mécanismes qui provoquent les effets de serre si souvent évoqués. Ainsi par exemple



certain désignent la TV, le WIFI, les centrales au gaz, les centrales nucléaires, l'hydrogène (qui est un élément naturel dans l'air !) comme producteurs de CO 2. Par contre, ils ne désignent pas le chauffage au mazout. Ils pointent aussi le transport en général, ce qui est correct mais sont réticents quant à renoncer à prendre l'avion. Beaucoup parmi eux classent naturellement l'éolien et le solaire comme énergie renouvelable mais ignorent l'hydraulique et la géothermie... On le voit, ces jeunes défilent en rue contre le réchauffement climatique mais souvent sur des tas de croyances, d'a priori mâtinés d'ignorance...

Freddy Guidé

EN BREF

Pauvres petites choses

Décembre 1989, jour du réveillon, le quotidien Le Soir noircissait une pleine page sur «Que manger quand on est sportif de haut niveau (c'est quoi ça?)». Le quotidien a même demandé l'avis d'un nutritionniste (excusez du peu) et là, nous sommes priés de verser une larme (oui, oui) car ces sportifs de haut niveau sont des petites choses fragiles.



Ces millionnaires, voire milliardaires des temps modernes ne peuvent pas s'empiffrer avec n'importe quoi. Pensez donc ! C'est le monde à l'envers : les pauvres sont invités de s'apitoyer sur le sort funeste de ces riches en culottes courtes...

Peuvent pas manger de bidoche comme le commun des mortels (re snif) ! Tiens pas comme un éboueur par exemple. Pour un éboueur de haut niveau, on ne se pose pas la question de savoir comment il va terminer le mois. Non, c'est trop commun !

Mais le sportif ultra riche peut se mettre en grève, ça ne portera guère à conséquence... Mais tandis que si l'éboueur dépose l'outil ça risque de se sentir et même pas très bon...

Freddy Guidé

LES CHIFFRES DE LA COLLABORATION

400.000 dossiers de répression ont été ouverts après la guerre à l'encontre d'individus soupçonnés de «collaboration». Une majorité d'entre eux (228.000) ont été classés sans suite; 59.500 ont débouchés sur une ordonnance de non-lieu.

53.000 condamnations pénales ont été prononcées au total pour environ 4.000 acquittements.

1.247 personnes ont été condamnées à mort; 242 ont été effectivement exécutées. On compte également 6.000 condamnations à des peines d'amende.

Entre 50.000 et 70.000 personnes ont été internées à la demande du ministre de la Justice.

À cela s'ajoute un grand nombre de personnes ayant été épurées de leurs administrations et/ou ayant perdu leurs droits civils et politiques.

H.DO.

Extrait du Soir



Exposition

RIVE DROITE

De Louis-Philippe Della Valentina

Vernissage
Le 7 février 2020 à 19h00

Lecture de **Denis Uvier**

Exposition accessible du 7 au 16 février

Weekend: 14h00 - 18h00

Semaine: 16h00 - 18h00

Une organisation de
l'a.s.b.l Progrès et Culture
en collaboration avec La Posterie
et le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Lieu: La Posterie
Rue Philippe Monnoyer, 46
6180 Courcelles
Gratuit



Editeur responsable Robert Tangre 071/303912